

Dossier de candidature

Appel à projets Code de la rue

Remarque préliminaire : tous les champs du dossier doivent être obligatoirement complétés.

A. Fiche de synthèse

Espace réservé à la Ville de Rennes Date de réception du dossier : Commentaires :	<input type="checkbox"/> Demande acceptée <input type="checkbox"/> Demande refusée
--	---

ECRIRE LISIBLEMENT (tous les champs sont obligatoires)

Nom du candidat.....

Nom du projet.....

Objectif général du projet.....

Public concerné

Date du début du projet.....Durée du projet.....

Nombre de bénéficiaires.....

Budget total de l'opération.....

Soutien souhaité

matériel financier technique

Méthode d'évaluation de l'efficacité du projet.....

> Conditions générales de collaboration

Les projets retenus feront l'objet d'un soutien par la Ville de Rennes. Ce soutien se distinguera par plusieurs volets :

Engagement du partenaire :

- Le partenaire s'engage à réaliser le projet en 2012. A ce titre, il rendra compte régulièrement de l'avancée du projet auprès de la Ville de Rennes, lui en adressera toutes les preuves (courriers, photos, ...) et réalisera un bilan en fin de projet.
- Si le soutien financier était utilisé pour un autre objet que celui clairement énoncé dans l'appel à projets, la Ville de Rennes se réserve le droit de demander expressément au partenaire le remboursement intégral de celui-ci.
- Le partenaire autorise la Ville de Rennes à diffuser son nom et son logo sur les supports de communication évoquant l'appel à projets (dépliants, dossiers de presse, site internet...)
- Le partenaire s'engage à faire mention du partenariat avec la Ville de Rennes dans tous ses supports de communication (annonces, comptes-rendus, AG d'association, articles...), en associant le logo et l'adresse Internet de la Ville.

Engagement de la Ville de Rennes

La Ville de Rennes s'engage à apporter son soutien dans la réalisation du projet. Si celui-ci revêt la forme d'un soutien financier, celui-ci sera versé en un seul paiement au partenaire sélectionné après réception :

- de toutes les pièces administratives demandées à l'article 4 du règlement.
- et du présent document complété, daté et signé.

J'accepte les conditions générales de collaboration et certifie l'exactitude des informations sur le projet et sur l'organisme qui le mettra en œuvre.

Le :(JJ/MM/AAAA)

A :

Nom, prénom :

Signature :

**Renvoyez le dossier (uniquement par courrier papier)
avant le 16 décembre 2011 (cachet de la poste faisant foi) à :**

**Ville de Rennes
Service des Etudes Urbaines
Appel à projets Code de la Rue
Hôtel de Ville
BP 3126
35031 Rennes Cedex**

Une question ?
Sollicitez-nous au 02 99 86 62 48